

**MÉDECIN.**—Marchand de santé qui fait comme les boursiers et vend souvent ce qu'il n'a pas.  
**MENDIANT.**—Le rentier de la compassion.  
**MONARQUE.**—Un berger... qui mène trop souvent ses brebis du côté de l'abattoir.  
**MOMIES.**—Confitures de cadavre.  
**MODE.**—La seule loi à laquelle tout le monde obéisse, probablement parcequ'elle est facultative.  
**MIROIR.**—Ecole des mines.  
**MILLION.**—Un chiffre qui en général n'est si rond que parce qu'il s'est nourri du prochain.  
**MINISTRE.**—Ambitieux qui en courant après du maroquin ne trouve le plus souvent que du chagrin.

On sait qu'une Américaine vient de prendre ses degrés comme docteur en médecine à Paris. Cet événement inspire à un journal cette nouvelle à la main anticipée.  
 "Un monsieur tout effaré monte quatre à quatre chez son médecin. Ce dernier a cédé sa clientèle depuis peu à une femme-docteur, circonstance que le client ignore.  
 —Vite! vite! criez-t-il à la bonne, dites au docteur qu'il vienne chez moi.  
 —Impossible en ce moment, monsieur.  
 —Comment, impossible? mais ma femme est en mal d'enfant...  
 —Le docteur aussi, monsieur."

Un journal enseigne ce moyen économique de se procurer une lampe de nuit:  
 "Faire sécher un marron, le percer avec une vrille, le tremper dans de l'huile, mettre une mèche dans le trou et l'allumer, après avoir mis le tout dans un vase plein d'eau."  
 Enhardi par cette découverte, un autre journal a trouvé qu'avec deux marrons, deux mèches, deux trous et deux vases pleins d'eau... on aurait deux lampes, quoi!

Cela rappelle naturellement la conversation des deux amis:  
**ADOLPHE.**—Moi, Paul, je ne connais rien de meilleur, le matin, qu'un *bitter*.  
**PAUL.**—Je connais quelque chose de meilleur encore, moi.  
 —Qu'est-ce donc?  
 —C'est... deux *bitters*.

—Quelle différence y a-t-il entre une puce et un gilet de flanelle?  
 Voyons, ne jonglez pas et dites tout de suite que vous jetez votre langue aux chiens et aux chats.  
 La différence, la voici: c'est qu'une puce saute toujours, et qu'un gilet de flanelle ne s'ôte jamais.  
 Ce n'est pas neuf, mais ce sont de ces choses qu'il faut rappeler de temps à autre aux populations épatées.

C. T.

## NOUVELLES GÉNÉRALES.

Une nouvelle affligeante nous est transmise par le télégraphe. M. Prévost-Paradol, le nouvel ambassadeur français aux Etats-Unis, s'est suicidé le 20 courant en se déchargeant un coup de pistolet dans la région du cœur.

Il était sous l'influence d'une aberration mentale causée, dit-on, par la fatigue et l'intensité de la chaleur.  
 M. Prévost-Paradol était encore dans la fleur de l'âge et ses talents de publiciste venaient de lui ouvrir une des carrières les plus enviées. Elève de l'Ecole Normale, professeur pendant quelque temps, M. Prévost-Paradol s'était surtout fait connaître et remarquer par ses articles au *Journal des Débats*. L'Académie lui avait ouvert ses portes avant la diplomatie.

M. Prévost-Paradol était veuf; il laisse une fille et un fils qu'il avait amenés de France et envoyés, pour y passer l'été, à Newport où les a trouvés la fatale nouvelle. Il était d'humeur enjouée et d'un esprit égal, et rien ne faisait pressentir une arrière-pensée douloureuse; il n'avait aucune gêne, aucun embarras personnel de nature à altérer sa sérénité. M. Berthemy, qui a passé tout récemment quatre jours dans son intimité à Washington, n'a jamais surpris en lui un symptôme de découragement, ou même de mélancolie. Il n'y a donc qu'une hypothèse possible, c'est qu'il a été dominé par un égarement momentané dû à l'influence climatérique.

Un nouveau débouché s'ouvre à notre commerce. M. Eugène Gérin, négociant et viticulteur, de la Charente Inférieure, France, a acheté hier, à Trois-Rivières, plusieurs cargaisons de foin pour l'importer en France. Nous espérons que ce n'est là que le début d'un commerce qui prendra des proportions beaucoup plus étendues.

M. V. P. Lavallée, membre pour le comté de Joliette, a obtenu du gouvernement local la somme de \$300 à la paroisse St. Jean de Matha, pour réparer ses chemins. M. Lavallée a également obtenu \$300 pour la paroisse St. Côme et \$1,000 pour celle de St. Alphonse, pour les mêmes objets.

Le dogme de l'Infaillibilité a été voté au Concile par 538 contre 2, puis proclamé avec solennité. Ce résultat qui réjouit tous les cœurs catholiques, est bien différent de celui que les journaux anti-religieux se plaisaient à nous laisser entrevoir.

La proclamation de ce dogme est non pas l'événement du jour, mais le grand fait historique de notre siècle, dont l'influence sur le monde sera plus considérable, surtout plus durable que celle du conflit terrible auquel l'Europe entière va peut-être prendre part.

Vendredi dernier, par un ordre en Conseil, Sa Majesté a bien voulu transporter au Canada le territoire de la Baie d'Hudson, qui fait aujourd'hui partie de la Confédération.

On annonce d'Ottawa le départ prochain pour Fort Garry de Sa Grandeur Mgr. Taché, de Son Excellence le gouverneur-général, de l'hon. M. Archibald, lieutenant-gouverneur de Manitoba, et de Sir G. E. Cartier.

M. Riel remettrait sans résistance les rênes du gouvernement entre les mains du gouverneur-général.

## Assassins de O'Donohue.

On pense que les assassins d'O'Donohue sont au nombre de cinq à six.

On a cherché en vain des preuves qui confirmeraient les soupçons qui pèsent sur quelques individus; le jury a été obligé de rendre un verdict de "assassiné par des personnes inconnues."

La paroisse de St. Sylvestre a l'honneur d'avoir introduit en Canada la façon de se débarrasser des baillis et autres fonctionnaires nuisibles en les tuant derrière une clôture.

M. l'Administrateur du diocèse a reçu, mardi, une lettre de Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe qui l'informe que Sa Grandeur doit s'embarquer aujourd'hui même à Liverpool, et qu'elle sera probablement à Québec dans les premiers jours d'août. Nous espérons que les manifestations qui auront lieu à l'arrivée de Monseigneur ne seront pas moins pompeuses et solennelles que celles qui ont eu lieu à son départ.

## Discours de Napoléon au Corps Législatif.

Paris, 22.

L'Empereur a reçu aujourd'hui le Corps Législatif aux Tuileries qui s'est adressé à lui en ces termes par l'organe de son Président:

Sire,

Le corps législatif terminé ses travaux. Il a voté à l'unanimité le budget et les lois nécessaires à la défense de la patrie, donnant ainsi des preuves non équivoques de son patriotisme.

S'il est vrai que l'auteur véritable d'une guerre n'est pas celui qui la déclare mais bien celui qui en est la cause, alors il n'y aura qu'une voix parmi les nations pour en rejeter la responsabilité sur les épaules de la Prusse. Etourdi par des succès inespérés, enhardi par la patience de la France et notre désir de maintenir la paix en Europe, cette nation n'a cessé de conspirer contre notre sécurité et notre dignité.

En présence de tels faits la France connaît son devoir, et ses espérances les plus ardentes vous suivront, Sire, lorsqu'accompagné de votre auguste fils, vous irez prendre le commandement de ses vaillantes armées.

Derrière vous, derrière cette armée accoutumée à tenir haut le drapeau de la France, est la nation.

Remettez, sire, avec confiance la Régence à votre auguste épouse dont l'autorité unie à ses grandes qualités, assurera la force des institutions libérales inaugurées par V. Majesté.

Le cœur de la nation est avec vous et avec l'armée.

## Réponse de l'Empereur.

L'Empereur a répondu en ces termes:

Messieurs,

J'éprouve une grande satisfaction à la veille de mon départ, car je sais que l'armée peut vous remercier de la coopération que vous avez donnée à mon gouvernement.

Une guerre est légitime quand elle est faite avec l'assentiment d'un peuple et avec l'approbation de ses représentants.

Vous avez raison de rappeler les paroles de Montesquieu: "l'auteur de la guerre n'est pas celui qui la déclare, mais bien celui qui la rend nécessaire."

Nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour maintenir la paix, et je puis dire que toutes les puissances ont appuyé avec une force irrésistible notre détermination.

Je vous confie en partant l'Impératrice qui vous appellera auprès d'elle si les circonstances le demandent.

Sa Majesté remplira avec courage les devoirs que lui imposera cette charge.

J'amène avec moi mon fils: il apprendra à servir son pays. Résolu de poursuivre énergiquement la tâche qui m'est dévolue, j'ai confiance en nos armes.

Je sais que la France a les yeux sur moi et qu'elle se tient debout prête à me secourir.

Que Dieu nous protège!

## Proclamation de l'Empereur au peuple français.

Paris, 23.—Le *Journal officiel* de ce matin publié la proclamation suivante de l'Empereur au peuple Français. "Français.—Il y a dans l'existence d'un peuple des moments solennels où l'honneur vivement affecté, s'élève au-dessus de tous les autres intérêts, et a pour but unique de diriger les destinées nationales. Une de ces heures décisives a désormais sonné pour la France. Le gouvernement Prussien à l'égard duquel nous avons toujours tenu pendant et depuis la guerre de 66, une politique de conciliation, n'a pas tenu compte de notre volonté, et n'a fait que des empiètements en retour de notre indulgence. Elle a fait naître la défiance partout, a rendu nécessaires des armements considérables, et a fait de l'Europe un camp où règne l'inquiétude et la crainte du lendemain. Un incident final a démontré l'inutilité d'une entente internationale à raison de la gravité de la situation, et de la présence de ses nouvelles prétentions; on a fait connaître à la Prusse nos réclamations; on a évité d'y répondre et on les a reçues avec dédain. La France a éprouvé un sentiment profond de mécontentement relativement à cet acte, et le cri de guerre a été jeté par tout le peuple français. Il ne nous reste qu'à espérer en nos destinées, et au sort de nos armes. Nous ne ferons pas la guerre contre l'Allemagne dont nous respectons l'indépendance. Nous garantissons que le peuple qui compose la grande nation allemande, disposera librement de ses destinées. Quant à nous, nous demandons un état de choses qui assure notre tranquillité pour le présent et l'avenir. Nous désirons obtenir une paix durable, ayant pour base les vrais intérêts du peuple, et coopérer à l'abolition de cet état précaire des choses, où les nations sont forcées d'employer leur puissance pour s'armer et se combattre entre elles. Le drapeau glorieux de la France, que nous déployons une fois de plus sous le regard de nos antagonistes, est le même qui a répandu en Europe les idées civilisatrices de notre révolution. Il représente les mêmes principes, il inspirera le même dévouement.

Français,—Je vais me placer moi-même à la tête de cette vaillante armée, animée de l'amour de la patrie et du devoir. Cette armée, je le sais, est digne de la France, car elle a vu la victoire suivre ses pas, par tout l'univers. Mon fils, malgré sa jeunesse, m'accompagnera; il connaît les devoirs que son nom lui impose, et il est fier de prendre part aux dangers de ceux qui combattent pour la France. Puisse le ciel bénir nos

efforts; un grand peuple, combattant pour une juste cause, est invincible."

"NAPOLEON."

## L'arbitrage.

Ils en font de belles, nos arbitres. Le gouvernement de Québec a accepté la résignation du juge Day, et MM. McPherson et Gray ont passé outre, siégé et décidé que la majorité pouvait procéder et juger et qu'on marcherait sans l'arbitre de Québec. Arrêtés ici dans leur œuvre arbitraire et inique par un bref de prohibition alloué par le juge Beaudry, les deux arbitres ont détalé dans le Haut-Canada où ils vont continuer à travailler pour Ontario. Nous nous proposons de faire connaître prochainement à nos lecteurs toute cette question d'arbitrage dans ses moindres détails.

La Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa a fait parvenir aux incendiés de Québec et du Saguenay un secours de \$500, avec promesse de leur envoyer \$300 de plus, la semaine prochaine. Honneur à cette charitable et patriotique Société.

Les fanatiques de Toronto ont tenu une autre *meeting d'indignation* à propos des affaires du Nord-Ouest; discours, procès et résolutions ne respirent que la vengeance et la haine: il leur faut du sang: il leur faut ce territoire à eux seuls, pour leur usage exclusif. L'Honorable ministre de la milice et le dévoué et vénérable évêque de St. Boniface ont eu leur part des malédictions et des hurlements de ces féroces vengeurs des droits d'Ontario. Sir George peut se vanter, comme O'Connell, d'être l'homme le mieux *villipendé* du pays, *the best abused man in the country*.

M. Chambers, l'officier-rapporteur à l'élection de Québec Est, a déclaré M. Tourangeau élu. M. Valin, le candidat malheureux, conteste cette élection.

M. Simard, député de la Haute-Ville, Québec, est sur le point, dit-on, de résigner son mandat dans le but de remplacer M. Dunscombe, comme percepteur de la Douane.

On donne pour certain la nomination de E. U. Piché, *éc. C. R.*, comme député-ministre de la justice, à Ottawa, conjointement avec M. Bernard.

Mann et Smith, les deux prisonniers qui se sont échappés dernièrement du Pénitencier de Kingston, après avoir tué le gardien Trail, ont été arrêtés et ramenés à la prison.

Le premier ministre d'Ontario, M. J. Sandfield McDonald, a assisté, il y a quelques jours, à l'assemblée annuelle du Collège Méthodiste de Belleville, H. C.; il y a prononcé un long discours et a promis un prix de \$100 à celui des élèves de cet établissement qui se distinguera le plus l'année prochaine.

Des dépêches reçues par le gouvernement russe, dit-on, confirment la nouvelle du massacre d'européens en Chine: les Français seuls auraient été les victimes; les Allemands auraient été épargnés.

## DERNIERES NOUVELLES.

Londres, 25.—Le *Times* publie le traité projeté soumis par la France au gouvernement prussien et garanti son authenticité. Le préambule dit que le roi de Prusse et l'Empereur des français, afin de raffermir les liens d'amitié qui unissent les deux peuples concluent le traité en question.

En premier lieu, Napoléon reconnaît les dernières acquisitions de la Prusse au détriment de l'Autriche et en second lieu le roi de Prusse s'engage à faciliter à l'Empereur l'acquisition du Luxembourg. En troisième lieu, l'Empereur consent à l'union des Etats de l'Allemagne du Nord et du Sud, l'Autriche exceptée, et en quatrième lieu, la France pense qu'il est nécessaire d'absorber la Belgique et la Prusse s'engage à l'aider à ce sujet.

Dans le cinquième article il est parlé comme à l'ordinaire d'une alliance offensive et défensive entre les deux nations.

Cette nouvelle a pris tous le monde par surprise et a été un vrai coup de foudre. L'Angleterre s'en est vivement émue et des explications catégoriques ont été demandées au gouvernement, qui a refusé et les explications et la production des documents relatifs à l'affaire.

Quelques escarmouches sans résultat ont eu lieu entre des éclaireurs français et prussiens.

L'Irlande a fait de nouvelles démonstrations de sympathie en faveur de la France.

Paris, 25.—Le *Journal Officiel* contient un décret nommant le Vicomte J. Treillard, ministre français à Washington.

Paris, 25.—Les journaux de Metz disent que les français ont fait 40 prisonniers jusqu'à présent.

## BRAVO !!!

La scène se passe dans un restaurant fashionable de Québec. Plusieurs marchands et gros bonnets de la finance sont à *luncher*. Que voulez-vous qu'on fasse en *lunchant*, à moins qu'on ne parle de la guerre franco-prussienne? Le plus grand nombre des anglais penchaient pour la Prusse; l'hon. M. Th., lui, est *mordicus* pour la France. On discute, on s'échauffe. Les anglais font gagner Bismarck; l'hon. Conseiller Législatif n'entend pas de cette oreille et n'a aucun doute que la victoire sera du côté de l'aigle impérial. Il en est si convaincu qu'il jette sur la table la bagatelle de \$4000.00, se déclarant prêt à parier cette somme que la France l'emportera! Bien qu'il y eût là plusieurs anglais en état de mettre la même somme au jeu, personne n'accepta le défi et la Prusse resta sans partisans.